



**Demande d'examen au cas par cas préalable à 2017
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**
Article R. 122-3 du code de l'environnement

DDT Creuse



N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/05/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2017 - 4836

1. Intitulé du projet

Création d'un accès au parc d'activités de la Croisière depuis la bretelle 23a liaison A20 - RN145

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DRIEUX

Prénom JEAN PIERRE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

syndicat Mixte Interdépartemental du Parc d'Activités de la Croisière

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Drieux Jean Pierre PRESIDENT

RCS / SIRET

12 5 2 13 0 0 12 0 7 0 0 0 1 3

Forme juridique EPCI - syndicat mixte fermé

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
6 infrastructures routières a) étude au cas pas cas (3ème colonne article R. 122-2) : constructions de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des EPCI	construction d'une voie (220 ml) et d'un giratoire 3 branches : en dessous du seuil d'une longueur ininterrompue de 10 kilomètres

4. Caractéristiques générales du projet

Dovent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Accès au parc d'activités de la Croisière depuis la bretelle 23a

Création d'une bretelle de sortie de type "sortie par déboitement" d'une longueur de 154.28 ml
carrefour de raccordement au parc : création d'un giratoire 3 branches de rayon =15m, périmètre=94.25 m

giratoire désaxé par rapport aux voies existantes du Parc d'Activités

création d'un bassin de traitement des eaux pluviales des voies réalisées.

création d'une signalétique directionnelle et de sécurité routière adaptée

maîtrise foncière du projet : 100%.

projet à 90% sur des terrains dans l'emprise du parc d'activités de la Croisière (autorisations création du parc : arrêtés préfectoraux n°2000-1929 et n°2012-285.01)

REÇU le

16 MAI 2017

DDT Creuse

REÇU le

16 MAI 2017

4.2 Objectifs du projet

Permettre d'améliorer l'accèsibilité du Parc d'Activités de La Croisière outil de développement structurant du Nord limousin (bassin de 56 000 habitants)

Développement du parc, de l'investissement, de l'emploi.

Réduire et fluidifier le trafic au niveau de la bretelle de sortie 23b de l'échangeur A20 - RN145.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

construction d'une voie de sortie de type "sortie par déboitements" depuis la bretelle 23a d'une longueur de 154.28 ml

raccordement au parc par la création d'un giratoire 3 branches de rayon 15m

travaux :

terrassements, couches de formes

drainage et assainissement

chaussées

Equipements d'exploitation et de sécurité : signalétiques, protections etc.

aménagements paysagers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

conventionnement avec DIRCO concernant les conditions d'exploitation

Dossier d'exploitation sous chantier (DESC)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure administrative n'est concernée.

En particulier au titre de la loi sur l'eau, la rubrique 2150. Le rejet d'eaux pluviales du projet concerne un bassin versant de surface inférieure à 1 hectare (seuil déclaratif)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur(s) caractéristiques	Valeur(s)
revêtement de chaussée (goudron bitumineux)	environ 1 600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parc d'Activité de
la Gresigne
23300 ST Maurice
La Sauteraine

Coordonnées géographiques¹ Long. ____ ° ____ ' ____ " - Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a, 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 01° 38' 52" 48 Lat. 46° 20' 13" 69

Point d'arrivée :

Long. 01° 38' 32" 31 Lat. 46° 20' 24" 29

Communes traversées :

Saint Maurice La Sauteraine

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Besoin en matériaux de carrière de type Grave non traitée d'origine granitique (environ 1500 m ³)
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Densité du Parc d'Activités 1/4 du trafic soit: - 150 PL/jour dont 90 PL/jour en situation actuelle - 800 PL/jour dont 400 PL/jour au terme du développement du Parc</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de l'autoroute A20 (25000 véhicules/jour) et de la RN 145 (13 000 véhicules/jour).

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		circulation des véhicules
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Eau de ruissellement, captées et traitées dans un bassin de régulation
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :
 voir notice (colonie d'opportunité)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

dispense : linéaire et surface du projet faible

en dessous des seuils concernant la Loi sur l'eau.

pas de nuisances autres que celles déjà identifiées et prises en compte avec l'aménagement du Parc d'activités de la Croisière

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- annexe n°1 "Informations nominatives relatives au Routier d'ouvrage"- plans de situation- photographies- plans projet: Plan et progr. P en Long + Plan d'aménagement- dossier d'opportunité:<ul style="list-style-type: none">- présentation du Routier d'ouvrage et du Parc d'activités- présentation de l'étude, des caractéristiques techniques de la solution retenue- identification des enjeux environnementaux- estimation du coût de l'opération

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

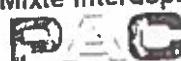


Fait à

la Souterraine

le,

Jean-Pierre DRIELIX, Directeur Mixte Interdépartemental
Président du SMIPAC



du Parc d'Activités de la Croisière
1, rue de l'Hermitage

23300 LA SOUTERRAINE

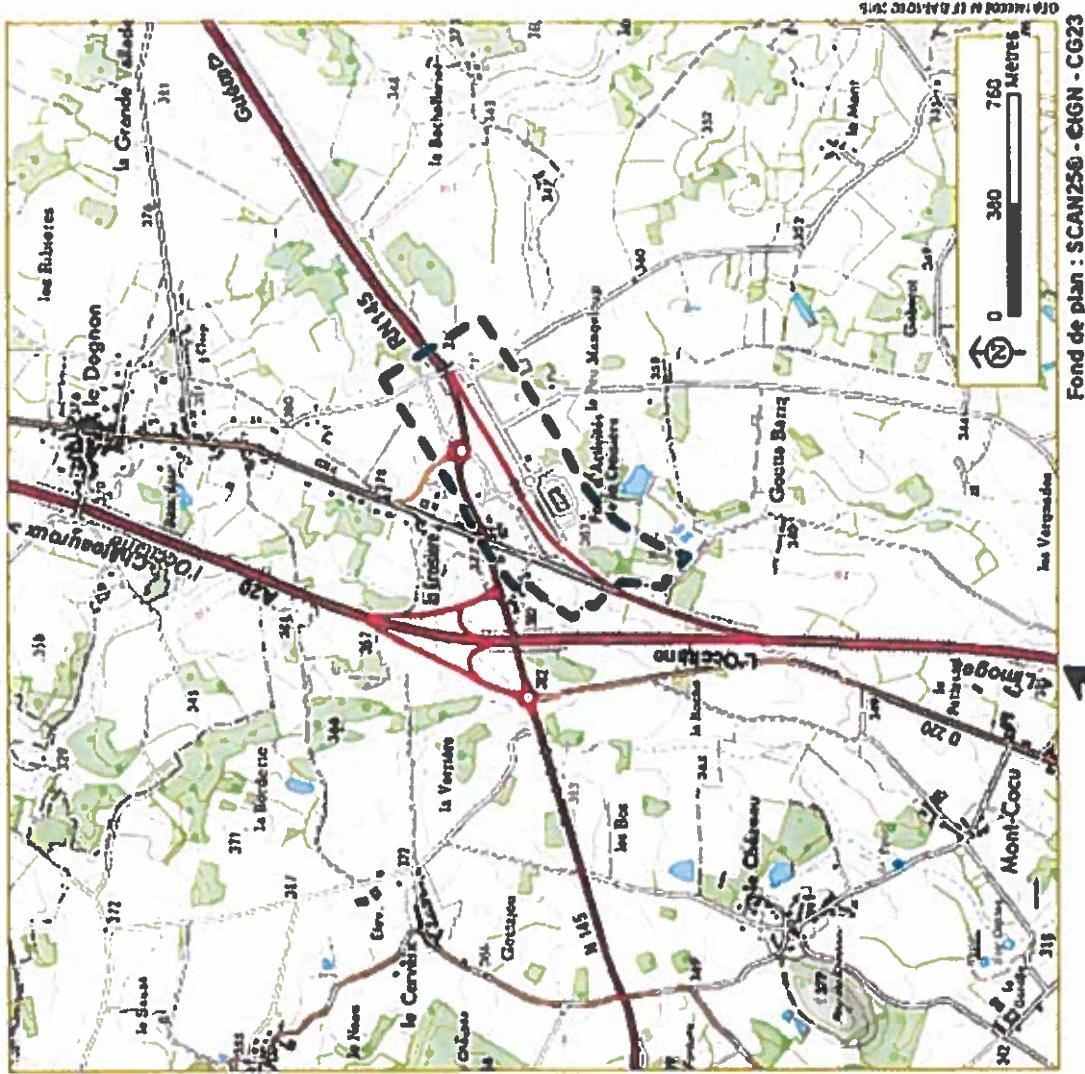
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessous

Tel. 05 55 63 20 84 - Fax 05 55 63 02 56

E-mail : info@smipac.com

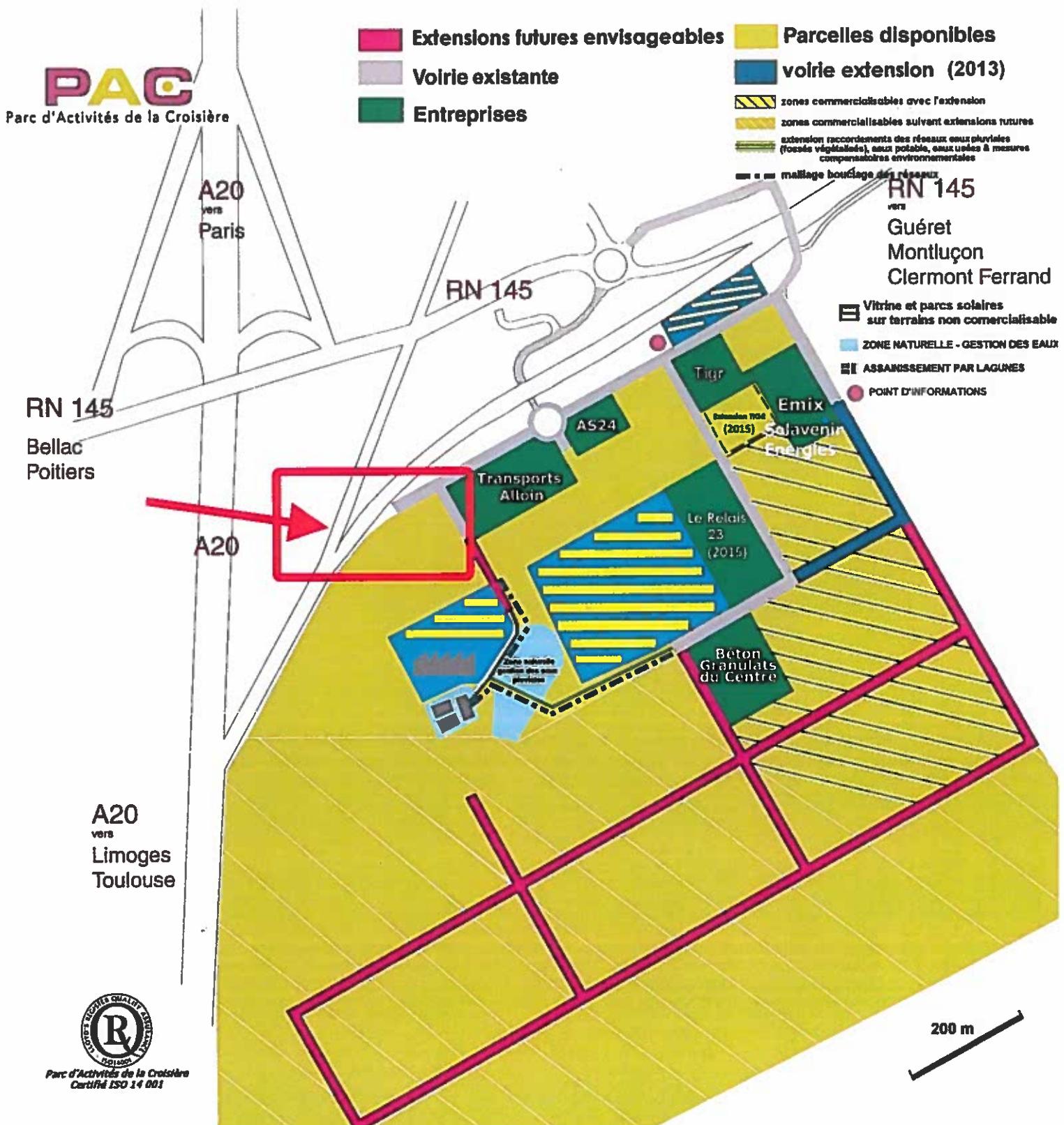
Plans de situation

Accès au Parc d'Activités de la Croisière depuis la bretelle 23a



PAC
Syndicat Mixte Interdépartemental
du Parc d'Activités de la Croisière

Plan de situation



U
A
P

Parc d'Activités de la Croisière
ST MAURICE LA SOUTERRAINE
- DOCUMENT NON CONTRACTUEL -

2 entrées directes
depuis l'échangeur A20-RN145

Parc d'Activités de la Croisière
Certifié ISO 14 001

Gestion environnementale

- réseau d'eaux pluviales :
- dispositifs anti-pollution
- adapté événements pluvieux centennaux
- pied-traitement par fossés végétalisés

- réseau d'eaux usées :
- gestion par lagunage 3 bassins
- réseau d'eau potable - défense incendie
 - débit/pression importants
 - défense incendie conforme norme D

réseau fibre optique THD :
- parc entièrement équipé &
connecté au réseau régional Dorsal
aménagements paysagers importants
accotements engazonnés

AUTRES AMÉNAGEMENTS
réseau électrique HTA performant :
- alimenté en 20 000 v

- 3 postes RIA - 1 préau

42 ha partie Creusoise
110 ha en totalité

卷之三

Limoges à 20 mn - aéroport de Limoges à 30 mn

Chateauroux à 45 mn

Paris - Toulouse - Bordeaux - Nantes à 4h30

L'unité départementale

permettre futur de développement du PAC

réserve foncière

1/5 000

200 400 m

Extrait SCAN 25 IGN® - Origine Cadastre®, SAFER, MU

Nov. 08

4 nov. 08

PAC
Parc d'Activités de la Croisière

ST MAURICE LA SOUTERRAINE
- DOCUMENT NON CONTRAIRE -

2 entrées directes depuis l'échangeur A20-RN145

Projection accès

réserve foncière

réserve foncière

1/5 000

200 400 m

Extrait SCAN 25 IGN® - Origine Cadastre©, SAFER MLI

4 nov. 08

